



Treasury Board of Canada
Secretariat

Secrétariat du Conseil du Trésor
du Canada

Better government: with partners, for Canadians

Renforcer les liens entre l'évaluation et la mesure du rendement

Anne Routhier et AJ Preece
Séance petit-déjeuner du FRP
28 novembre 2011

Canada

Contexte de la collecte et de l'utilisation de l'information pour la mesure du rendement

Exigences en matière d'information pour la MR

Demande de la MR ministérielle

Politique sur la structure de gestion, des ressources et des résultats

Politique sur l'évaluation

Politique sur les programmes de paiements de transfert

Directive du Cabinet sur la rationalisation de la réglementation

Cadre de responsabilisation de gestion

Mesure du rendement

GAR, fonctions d'évaluation et de gestion des dépenses

Surveillance continue, gestion et amélioration des programmes

Évaluation des programmes

Prise de décisions sur la gestion des dépenses (y compris les examens stratégiques)



Politique sur l'évaluation

- Exigences concernant la mesure du rendement
 - Une stratégie de mesure du rendement (SMR) est exigée pour tous les programmes
 - Chaque gestionnaire de programme doit élaborer et mettre en œuvre une stratégie de mesure du rendement clairement définie (la SMR appartient aux gestionnaires de programme)
 - Il faut établir de manière précise la relation entre le chef de l'Évaluation et le gestionnaire de programme pour ce qui est de veiller à ce que les stratégies de mesure du rendement appuient l'évaluation
- Un nouveau rapport ministériel annuel sur l'état d'avancement de la mesure du rendement à l'appui de l'Évaluation est préparé par le chef de l'Évaluation à l'intention de l'administrateur général
- Les directives sur les stratégies de mesure du rendement recommandent de s'appuyer sur les mesures du rendement existantes.



Politique sur les structures de la gestion, des ressources et des résultats (SGRR)

- Fournit une approche commune pour la collecte, la gestion, l'utilisation et la déclaration de données financières et non financières sur le rendement.
 - Les efforts entrepris pour atteindre la stabilité des architectures d'activités de programme (AAP) permettent désormais de mettre l'accent sur les cadres de mesure du rendement (CMR).
- Les exigences relatives aux SGRR sont rationalisées pour permettre de concentrer davantage sur l'efficacité et l'efficience de la mesure du rendement
 - Le CMR n'exigera pas de mesures de la production (car elles devraient se situer dans la SMR)
 - La mesure des résultats stratégiques devient optionnelle
 - Les ministères doivent établir une mesure de l'efficience pour chacun des programmes du plus bas niveau de l'AAP (une mesure des résultats)
- Élaboration de mesures pour les Services internes
 - Cohérence des mesures avec les composantes de gestion (CG) pertinentes du Cadre de responsabilisation de gestion (CRG)



Conclusion

- Le renforcement des liens entre l'évaluation et de la mesure du rendement aidera les organisations à se concentrer sur l'élaboration des indicateurs de rendement les plus pertinents pour estimer l'efficacité et l'efficience des programmes
 - Le SCT s'efforce d'assurer une plus grande concordance entre les exigences de la MR au sein des politiques du SCT et d'éliminer les exigences redondantes des rapports
- Discussion en groupe
 - Quels ont été les défis pour votre organisation?
 - Comment votre organisation a-t-elle composé avec l'intégration de la mesure du rendement et de l'évaluation et, ce faisant, quelles ont été les principales considérations?
 - Où en est votre organisation dans ce processus?
 - Quelles sont les grandes leçons dégagées et les prochaines étapes suggérées?